

CONSIGNES DE SECURITE

location trottinettes électriques tout terrain O cœur des vignes

L'ACTIVITE COMPRENANT DES RISQUES DE CHUTES OU DE BLESSURES,
LE RESPECT DES CONSIGNES DONNEES PAR LE LOUEUR ET DU CODE DE LA ROUTE EST IMPERATIF :



Tenue :

Casque fermé, fourni par le loueur **obligatoire**.

Port de chaussures plates et fermées impératif (type basket).

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite. Allumer la led à l'arrière du casque fourni.

T-shirt manche longue ou sweat (sauf en cas de forte chaleur), gants vtt et lunettes conseillés.

En cas de mauvais temps, prévoir un imperméable.

- La conduite d'une trottinette est interdite à toute personne de moins de 14 ans.
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin : l'usage est exclusivement personnel.
- Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser téléphone, caméra, tenu en main ; de boire, manger ... => Il est impératif de garder les deux mains sur le guidon, sauf pour indiquer ses changements de direction.
- Ne pas se retourner en conduisant la trottinette sauf au changement de direction, en indiquant avec le bras comme à vélo.
- Il est interdit de circuler sur le trottoir. Sinon la trottinette doit être tenue à la main.
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, les trottinettes peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. Hors agglomération, leur circulation n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables, sauf dérogation.
- Il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.
- Il est interdit de se dépasser, rester en file indienne. Garder une distance de 5 à 10 m avec la trottinette qui vous précède. Nos trottinettes ne sont pas équipées de feux STOP. Utiliser la sonnette si nécessaire.

CONSIGNES DE SECURITE

location trottinettes électriques tout terrain O cœur des vignes

- Lorsqu'une voiture vous double, bien serrer à droite, ralentir ou s'arrêter. Lorsque vous ralentissez de manière significative, le signaler avec un signe de la main.
- Les conducteurs de trottinettes doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres.
- Le Locataire comprend que des conditions météorologiques défavorables sont susceptibles d'affecter sa sécurité. Ce dernier est capable d'adapter son comportement en conséquence, en ajustant sa distance de freinage en temps de pluie par exemple.
- Faire attention aux autres utilisateurs des chemins et routes traversés : ralentir à l'approche de piétons, cavalier, animaux ; dépasser les véhicules ou piétons avec un écart raisonnable. Respecter une vitesse de 6 km/h en présence de piétons ou d'animaux, la priorité aux piétons est valable durant toute la sortie.
- Eviter les nids de poules, les grosses flaques d'eau, les caillasses.
- Il est interdit de sauter, dérapier volontairement avec la trottinette. Il faut garder en permanence le contrôle de sa vitesse et de sa trajectoire.
- Suivre les tracés recommandés par O cœur des vignes sur l'application.
Ne pas s'aventurer dans les chemins en forêts qui peuvent être non praticables en période de fortes pluies.
- **Conseils de conduite :**
Être souple - vous pouvez plier légèrement les genoux, notamment dans les virages.
Freiner avec les 2 freins en même temps.
Display : rien à toucher à part le bouton central => laisser le doigt dessus jusqu'à l'allumage et pareil jusqu'à ce qu'il s'éteigne. Sinon s'éteint tout seul au bout de quelques minutes.
Poser le pouce sur la gâchette pour avancer. Attention ça démarre vite !
S'aider du pied à terre pour démarrer.

Ne jamais poser son casque côté gâchette, risque d'appui accidentel.

Il est préférable d'éteindre votre trottinette quand vous n'en avez pas l'usage.